

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Les formations proposées sont les suivantes :

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
Maintien-Actualisation des Compétences
Sauveteur Secouriste du Travail (MAC
SST)

Equipier de Première Intervention (EPI)
Equipier de Seconde Intervention (ESI)
Evacuation
Manipulation des extincteurs
Exercices d'évacuation
ATEX

Habilitation électrique H0 B0 HOV
(exécutant / chargé de travaux)
Habilitation électrique BS / BE
Manœuvre
Habilitation électrique B1(V) / B2 (V) /
BR / BC

Créée en juin 2017, REDBIRD-REUNION est un organisme de formation qui a pour but de contribuer activement au développement de la prévention, de la sécurité et du secourisme.

Nous sommes habilités et certifiés DATADOCK et QUALIOPi (la certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : ACTIONS DE FORMATION).

Pour cela, nous proposons une offre globale de formations avec comme engagement de mettre à disposition des formateurs de qualité, professionnels de l'urgence en activité. Forts de leur métier, ils apportent leurs expériences et leurs compétences de terrain.

REDBIRD-REUNION est reconnue pour son écoute, sa réactivité et son professionnalisme. La satisfaction de nos clients et la pérennité de nos partenariats sont essentielles.

Nos formateurs se déplacent dans vos locaux ce qui permet :

- Une flexibilité sur le choix des dates et horaires
- Un gain de temps pour vous et vos salariés (pas de déplacement)
- Une formation pratique adaptée à la configuration de l'établissement

Contact : Mylène DUBROCA
06 92 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

L'ensemble de nos formations s'adresse à tous types d'entreprises.

Notre zone géographique est l'île de la Réunion.
Nous nous déplaçons dans vos entreprises pour effectuer les formations ou au besoin, nous louons une salle de formation.

REDBIRD-REUNION est certifié DATADOCK et QUALIOPi.

Objectifs de la formation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu de travail
Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention
Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Personne concernée

L'ensemble du personnel de l'entreprise
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement, matériel technique de mise en situation (maquillage, simulation de plaie, brûlure, téléphone, coussins hémostatiques, garrot tourniquet, coupe de tête...)
Plan d'intervention INRS

Moyens humains

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail formé et certifié par l'INRS

Organisation

14 heures (ajout du temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise).

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Un livret aide-mémoire sera remis au stagiaire en fin de formation.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 2 jours

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

1ère journée :

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

2ème journée :

- Suite « Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée »
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Evaluation

- L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V6.21/12/2018 en vue de la délivrance d'un nouveau certificat SST sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.
- Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider la session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger son certificat de 24 mois.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une évaluation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 24 mois

Réglementation applicable

Art. R4224-15, Art. R4224-16 du Code du Travail

Modalités :

Tarif inter entreprise : 250 € HT / participant
Tarif intra entreprise : à partir de 1 200 € / Groupe



Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

REDBIRD MAC SST-V4

Objectifs de la formation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu de travail
Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention
Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Personne concernée

Sauveteur Secouriste du Travail
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Etre titulaire du certificat SST valide

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement, matériel technique de mise en situation (maquillage, simulation de plaie, brûlure, téléphone, coussins hémostatiques, garrot tourniquet, coupe de tête...)
Plan d'intervention INRS

Moyens humains

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié par l'INRS

Organisation

7 heures (ajout du temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise).

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Un livret aide-mémoire sera remis au stagiaire en fin de formation.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1 jour

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

REDBIRD MAC SST-V4

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

- Retour d'expérience
- Révision des gestes d'urgence
- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés
- Actualisation de la formation aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et aux modifications de programme

Evaluation

- L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V6.21/12/2018 en vue de la délivrance d'un nouveau certificat SST sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.
- Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider la session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger son certificat de 24 mois.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une évaluation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 24 mois

Réglementation applicable

Art. R4224-15, Art. R4224-16 du Code du Travail

Modalités :

Tarif inter entreprise : 170 € HT / participant

Tarif intra entreprise : A partir de 680 € / Groupe



Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Objectifs de la formation

Acquérir les fondamentaux de lutte contre le feu
Apprendre à manipuler un extincteur
Etre capable d'intervenir immédiatement et efficacement avec les moyens de secours incendie mis à votre disposition
Faire évacuer le personnel en respectant les règles de sécurité
Pouvoir alerter les secours adaptés

Personne concernée

L'ensemble du personnel de l'entreprise
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation
Exercices d'extinction sur feux réels

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Bac à feu écologique
Utilisation d'extincteur CO2 et eau pulvérisée + agent A3F
Extincteur en coupe

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

7 heures dans les locaux de l'entreprise
Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs
Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1 jour

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

Matinée :

- L'incendie (définition, le triangle du feu, les classes de feux, le repérage des signes)
- L'alerte des services de secours
- Les modes de propagation d'un incendie
- Les conséquences d'un incendie
- La lutte contre l'incendie (les procédés d'extinction, les agents extincteurs)
- Les extincteurs (description et utilisation sur bac à feu écologique)

Après-midi :

- Le rôle des guides et serre-files
- Les éléments techniques
- Le déroulé de l'évacuation
- Les conduites à tenir particulières

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : à partir de 1 000 € HT / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Objectifs de la formation

Approfondir les connaissances en incendie des équipiers de 1^{ère} intervention
Les former à l'intervention dans l'attente des Sapeurs-Pompiers
L'équipier de seconde intervention doit être choisi parmi les équipiers de 1^{ère} intervention incendie.

Personne concernée

Personnel désigné par le responsable de l'établissement au code du travail et aux règles de l'APSA

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation
Exercices d'extinction sur feux réels

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Bac à feu écologique
Utilisation de vos outils incendies (remorque, fourgon, dévidoirs...)
Extincteur en coupe

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

Durée :

7 heures (1 journée) pour les personnes ayant validées la formation EPI
14 heures (2 jours) pour les personnes n'ayant pas validées la formation EPI
+7 heures (1 journée) pour le module Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

Lieu : En intra dans votre entreprise

Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs

Conditions particulières :

Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

La sensibilisation du feu :

- Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences
- Le triangle du feu et les modes de propagation

Les outils d'extinction :

- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA (Robinet d'incendie armé), couverture anti-feu ... avec les classes de feu
- Les moyens hydrauliques présents en interne : lances à incendie, dévidoir, remarque d'intervention, fourgon pompe tonne, émulseur...
- Pratique sur feux réels et simulateur de fumée
- Pratique des appareils respiratoires isolants (ARI)

L'évacuation :

- La différence entre évacuation et confinement
- Dans quel cas évacuer. Faire alerter ou alerter les secours
- Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte
- Le SSI et le dispositif d'extinction automatique
- Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure

Guide file, serre file, responsable d'évacuation :

- Définitions et rôles du guide file et serre file lors d'une évacuation
- La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures

Visite du site :

- Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement
- Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation
- PPI ou POI – Plan particulier

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : Nous consulter

EXERCICE D'EVACUATION

Prérequis : Aucun

Travailleurs concernés :

Personnel désigné par le responsable de l'établissement, conformément au code du travail et aux règles de l'APSA

Méthodes et supports pédagogiques :

Mise en situation par la réalisation grandeur nature de l'évacuation des occupants de l'établissement
Mise à disposition d'un générateur de flammes écologique

Lieu : En intra dans votre entreprise

Intervenant :

Formateur incendie

Durée : 1 à 2 heures

Evaluation :

Vérification du temps moyen de l'évacuation des personnes et du respect des consignes internes

Réglementation applicable :

Art. R4227-39 du Code du Travail

Perfectionnement :

De 6 mois à 1 an

Objectifs

Vérifier la réactivité du personnel face à un danger et la bonne application des consignes de sécurité

Programme

- Avant l'exercice, revue des procédures d'évacuation avec le chargé de sécurité
- Mise en place de l'exercice grandeur nature (enfumage d'un local au moyen d'un générateur à fumée avec ou sans victime)
- Déclenchement manuel / automatique de l'alarme incendie
- Observation de l'évacuation du personnel (chronométrage)
- Débriefing au point de rassemblement : rappel sur les consignes de sécurité, la durée de l'évacuation, le déroulement de l'exercice, les issues et moyens de secours mis à disposition
- Rédaction d'un compte-rendu sur le déroulement de l'exercice d'évacuation mentionnant les axes d'améliorations suggérés
- Consignation dans le registre de sécurité de l'intervention effectuée

Réglementation

Les règlements de sécurité des structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées (art. J 35 et J 39) et des établissements de soins (art. U 43) obligent à former le personnel en matière de sécurité, régulièrement en type U et deux fois par an en type J. Cette formation doit porter sur l'utilisation des moyens de secours et la conduite à tenir en cas d'incendie, et plus précisément sur l'évacuation du public par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et l'exploitation du système de sécurité incendie (SSI).

Objectifs de la formation

Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
Connaître les risques particuliers des ERP de types J et U en matière de sécurité incendie
Appréhender les grands principes de la prévention incendie
Savoir agir devant un début d'incendie et procéder à l'évacuation du public par transfert vertical et/ou horizontal avant l'arrivée des secours
Savoir exploiter le système de sécurité incendie

Personne concernée

L'ensemble du personnel d'un établissement de soins et structures pour personnes âgées ou handicapées
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

3 heures dans les locaux de l'entreprise (0,5j)
Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants par session

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

Le feu et la prévention

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme • Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte règlementaire

Protection, alarme et alerte des secours

- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours

Préparation à un exercice d'évacuation sur site (l'exercice réel sera organisé ultérieurement)

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : à partir de 500 € HT / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Objectifs de la formation

Acquérir les fondamentaux de lutte contre le feu
Apprendre à manipuler un extincteur
Etre capable d'intervenir immédiatement et efficacement avec les moyens de secours incendie mis à votre disposition
Pouvoir alerter les secours adaptés

Personne concernée

L'ensemble du personnel de l'entreprise
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Exercices d'extinction sur feux réels

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Bac à feu écologique + additifs
Utilisation d'extincteur CO2 et eau
Extincteur en coupe

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

4 heures dans les locaux de l'entreprise
Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1/2 journée

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

- L'incendie (définition, le triangle du feu, les classes de feux, le repérage des signes)
- L'alerte des services de secours
- Les modes de propagation d'un incendie
- Les conséquences d'un incendie
- La lutte contre l'incendie (les procédés d'extinction, les agents extincteurs)
- Les extincteurs (description et utilisation sur bac à feu écologique)

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : A partir de 600 € / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Objectifs de la formation

Approfondir les connaissances en incendie des équipiers de 1^{ère} intervention
Les former à l'intervention dans l'attente des Sapeurs-Pompiers
L'équipier de seconde intervention doit être choisi parmi les équipiers de 1^{ère} intervention incendie.

Personne concernée

Personnel désigné par le responsable de l'établissement au code du travail et aux règles de l'APSA

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation
Exercices d'extinction sur feux réels

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Bac à feu écologique
Utilisation de vos outils incendies (remorque, fourgon, dévidoirs...)
Extincteur en coupe

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

Durée :

7 heures (1 journée) pour les personnes ayant validées la formation EPI
14 heures (2 jours) pour les personnes n'ayant pas validées la formation EPI
+7 heures (1 journée) pour le module Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

Lieu : En intra dans votre entreprise

Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs

Conditions particulières :

Si exercice avec ARI, visite médicale obligatoire d'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

La sensibilisation du feu :

- Les risques de départ de feu, les différentes causes et conséquences
- Le triangle du feu et les modes de propagation

Les outils d'extinction :

- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des extincteurs, RIA (Robinet d'incendie armé), couverture anti-feu ... avec les classes de feu
- Les moyens hydrauliques présents en interne : lances à incendie, dévidoir, remarque d'intervention, fourgon pompe tonne, émulseur...
- Pratique sur feux réels et simulateur de fumée
- Pratique des appareils respiratoires isolants (ARI)

L'évacuation :

- La différence entre évacuation et confinement
- Dans quel cas évacuer. Faire alerter ou alerter les secours
- Le dégagement d'une victime dans un milieu enfumé avec les procédures d'ouverture de porte
- Le SSI et le dispositif d'extinction automatique
- Techniques d'évacuation selon les spécificités de votre structure

Guide file, serre file, responsable d'évacuation :

- Définitions et rôles du guide file et serre file lors d'une évacuation
- La gestion et le comportement à adopter vis-à-vis des clients, collaborateurs ou entreprises extérieures

Visite du site :

- Le balisage, la signalisation et le point de rassemblement
- Assistance sur l'élaboration des consignes d'évacuation
- PPI ou POI – Plan particulier

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : Nous consulter

EXERCICE D'EVACUATION

Prérequis : Aucun

Travailleurs concernés :

Personnel désigné par le responsable de l'établissement, conformément au code du travail et aux règles de l'APSA

Méthodes et supports pédagogiques :

Mise en situation par la réalisation grandeur nature de l'évacuation des occupants de l'établissement
Mise à disposition d'un générateur de flammes écologique

Lieu : En intra dans votre entreprise

Intervenant :

Formateur incendie

Durée : 1 à 2 heures

Evaluation :

Vérification du temps moyen de l'évacuation des personnes et du respect des consignes internes

Réglementation applicable :

Art. R4227-39 du Code du Travail

Perfectionnement :

De 6 mois à 1 an

Objectifs

Vérifier la réactivité du personnel face à un danger et la bonne application des consignes de sécurité

Programme

- Avant l'exercice, revue des procédures d'évacuation avec le chargé de sécurité
- Mise en place de l'exercice grandeur nature (enfumage d'un local au moyen d'un générateur à fumée avec ou sans victime)
- Déclenchement manuel / automatique de l'alarme incendie
- Observation de l'évacuation du personnel (chronométrage)
- Débriefing au point de rassemblement : rappel sur les consignes de sécurité, la durée de l'évacuation, le déroulement de l'exercice, les issues et moyens de secours mis à disposition
- Rédaction d'un compte-rendu sur le déroulement de l'exercice d'évacuation mentionnant les axes d'améliorations suggérés
- Consignation dans le registre de sécurité de l'intervention effectuée

Réglementation

Les règlements de sécurité des structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées (art. J 35 et J 39) et des établissements de soins (art. U 43) obligent à former le personnel en matière de sécurité, régulièrement en type U et deux fois par an en type J. Cette formation doit porter sur l'utilisation des moyens de secours et la conduite à tenir en cas d'incendie, et plus précisément sur l'évacuation du public par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et l'exploitation du système de sécurité incendie (SSI).

Objectifs de la formation

Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
Connaître les risques particuliers des ERP de types J et U en matière de sécurité incendie
Appréhender les grands principes de la prévention incendie
Savoir agir devant un début d'incendie et procéder à l'évacuation du public par transfert vertical et/ou horizontal avant l'arrivée des secours
Savoir exploiter le système de sécurité incendie

Personne concernée

L'ensemble du personnel d'un établissement de soins et structures pour personnes âgées ou handicapées
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Visite de l'établissement dans un contexte d'évacuation possible avec le cheminement d'évacuation

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

3 heures dans les locaux de l'entreprise (0,5j)
Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants par session

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

Le feu et la prévention

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme • Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte règlementaire

Protection, alarme et alerte des secours

- La protection individuelle face à un incendie
- Les moyens d'alarme et d'alerte
- Prévenir et accueillir les secours

Préparation à un exercice d'évacuation sur site (l'exercice réel sera organisé ultérieurement)

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : à partir de 500 € HT / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Objectifs de la formation

Acquérir les fondamentaux de lutte contre le feu
Apprendre à manipuler un extincteur
Etre capable d'intervenir immédiatement et efficacement avec les moyens de secours incendie mis à votre disposition
Pouvoir alerter les secours adaptés

Personne concernée

L'ensemble du personnel de l'entreprise
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Exercices d'extinction sur feux réels

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Bac à feu écologique + additifs
Utilisation d'extincteur CO2 et eau
Extincteur en coupe

Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

Organisation

4 heures dans les locaux de l'entreprise
Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1/2 journée

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

- L'incendie (définition, le triangle du feu, les classes de feux, le repérage des signes)
- L'alerte des services de secours
- Les modes de propagation d'un incendie
- Les conséquences d'un incendie
- La lutte contre l'incendie (les procédés d'extinction, les agents extincteurs)
- Les extincteurs (description et utilisation sur bac à feu écologique)

Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

Modalités :

Tarif intra entreprise : A partir de 600 € / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Habilitation électrique HO BO HOV (UTE NF C18 510)

Objectifs de la formation

Connaître les dangers de l'électricité
Être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
Savoir intégrer la prévention dans la préparation.

Personne concernée

Tout salarié en présence d'un risque électrique dans un local (aucune intervention sur une installation électrique n'est possible pour ces personnes).
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques
Démonstration des EPI

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Équipements de protection individuelle : gants isolant – écran faciale -

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1 jour

Renouvellement : Tous les 36 mois

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Habilitation électrique H0 B0 HOV (UTE NF C18 510)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Tronc commun :

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module Exécutant travaux d'ordre non électrique (B0, H0, HOV)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation « 0 »

Module Chargé de chantier (B0, H0, HOV)

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limitations de l'habilitation « 0 »

Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Modalités :

Tarif inter entreprise : 290 € HT / participant
Tarif intra entreprise : à partir de 1 090 € / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Habilitation électrique BS BE Manœuvre (UTE NF C18 510)

Objectifs de la formation

Connaître les dangers de l'électricité
Être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
Savoir intégrer la prévention dans la préparation.

Personne concernée

Tout salarié devant intervenir sur une installation électrique (basse tension 32A maximum), et devant effectuer par exemple, une intervention sur un plafonnier, une prise de courant, un interrupteur, un ballon d'eau chaude...
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques
Démonstration des EPI – Utilisation de valise électrique d'apprentissage

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Équipements de protection individuelle : gants isolant – écran faciale

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 2 jours

Renouvellement : Tous les 36 mois

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Modalités :

Tarif inter entreprise : 490 € HT / participant
Tarif intra entreprise : à partir de 745 € HT / Jour / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com

Habilitation électrique

BS BE Manœuvre

(UTE NF C18 510)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Tronc commun :

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Habilitation BS :

- Citer les limites de l'habilitation BS
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Décrire les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
- Enoncer la procédure de remplacement et de raccordement

Habilitation BE manœuvre :

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre
- Les documents et information à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou de consignation
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Habilitation électrique

B1 B2 BR BC B1V B2V

(UTE NF C18 510)

Objectifs de la formation

Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité
Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT
Rendre compte de ses activités

Personne concernée

Personnel électricien amené à effectuer des travaux et interventions sur des installations électriques BT
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Connaissances en électricité liées à la nature des opérations électriques à effectuer

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques
Démonstration des EPI

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Valise électrique d'apprentissage
Vérificateur d'absence de tension
Outillage électrique isolé
Dispositif de condamnation et appareil de mesure
Moyen de balisage
Gants isolants, écran faciale...

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 3 jours

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Renouvellement : Tous les 36 mois

Habilitation électrique

B1 B2 BR BC B1V B2V

(UTE NF C18 510)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Tronc commun n°2 :

- Les effets du courant sur le corps humain
- Les noms et les limites des domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe et les symboles d'une habilitation
- Les rôles des intervenants – principes généraux de la prévention
- Mise en sécurité d'un circuit et vérification d'absence de tension
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie

Module BR – BC - B1 - B1V – B2 – B2V:

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les interventions BT d'entretien, de dépannage, de remplacement et de raccordement
- Rôles : chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Les documents applicables
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Les opérations de consignation et les documents associés

Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Modalités :

Tarif inter entreprise : 650 € HT / participant

Tarif intra entreprise : à partir de 800 € HT / jour / Groupe

Contact :

Mylène DUBROCA

0692 55 44 28

redbird.reunion@gmail.com

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire permettant de travailler en toute sécurité en hauteur
- Savoir indiquer et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant

Personne concernée

Toute personne étant amenée à travailler en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes en hauteur

Prérequis

Etre apte médicalement aux travaux en hauteur
Ne pas avoir le vertige

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Magistrale / Démonstrative / Active
Mise en situation réelle de chaque participant
Approche pratique et concrète basée sur les retours d'expériences
Rappel réglementaire

Moyens humains

Formateur à la sécurité aux travaux en hauteur

Organisation

10 stagiaires maximum par session. Les stagiaires devront être en possession de leurs E.P.I. (chaussures de sécurité, casque, baudrier rétro réfléchissant, gants, ...) conformément à leurs instructions à respecter

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Un livret aide-mémoire sera remis au stagiaire en fin de formation.

Nombre de participants :

4 à 10 participants

Durée : 1 jour – 7 heures

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Théorie	Pratique
<ul style="list-style-type: none"> -Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte règlementaire et responsabilité) -Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation) -Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des nœuds sur corde). -Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle). -Les points d'ancrage : Norme EN 795 - La vérification périodique d'un ancrage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des EPI avant utilisation - Mise en œuvre des EPI - Choix de la structure d'accueil - Mise en place du point d'ancrage

Evaluation

Evaluation réalisée tout au long de la formation

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Renouvellement

Tous les 3 ans

Modalités :

Tarif inter entreprise : 250 € HT / participant

Tarif intra entreprise : à partir de 1 200 € / Groupe

Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com